

"Entretiens avec différents acteurs "

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et remarques, en nous contactant via l'une des adresses suivantes : jjacquem@ulb.ac.be; asercckx@ulb.ac.be; sonam.larcin@ulb.ac.be; gpegoff@ulb.ac.be.

Suite à toutes nos recherches théoriques, nous avons voulu voir ce que l'application de ce projet européen concernant, entre autre, la Wallonie avait comme répercussion directe sur les citoyens.

Nous avons donc directement pris contact avec des **habitants de Jalhay**, petit village de la province de Liège. Ce village se trouve dans le **bassin de la Vesdre**, bassin qui a été délimité par la région wallonne dans le cadre de la **PASH**.

Les habitants de ce village se trouvent dans l'obligation d'installer des microcentrales collectives ou individuelles. La commune elle, doit poser des égouts, et les relier aux fosses septiques déjà existantes.

Le but de cette démarche fut donc de voir comment ces nouvelles obligations coûteuses furent perçues par les habitants, s'il y a eu des protestations, comment l'information a été transmise et surtout si la mise en application est déjà en marche.

Rapport d'entretiens téléphoniques avec une dizaine d'habitants de Jalhay. Certains n'ont pas souhaité répondre à nos questions.

Voici les questions que nous leur avons posées:

- Avez-vous entendu parler de la PASH ?
- Avez-vous entendu parler de la PCGE ?
- Auriez-vous entendu parler d'un quelconque contrat de rivière ?
- * Si oui :
 - Savez vous en quoi cela consiste ?
 - Avez-vous eu une réunion d'information avec votre commune ?
 - La commune vous a-t-elle demandé d'effectuer des travaux ?
 - Avez-vous observé des travaux de mises en place d'égouts ou de canalisations dans votre commune ?
- * Si non :
 - Vous a t'on demandé d'installer un système d'épuration d'eau ?
 - Avez-vous observé des travaux de mises en place d'égouts ou de canalisations dans votre commune ?
 - Savez-vous en quoi consiste la dépollution tertiaire ?
- * Plus série d'autres questions en fonction des réponses.

Voici les rapports les plus parlants de notre enquête:

1. Mr François

Avez-vous entendu parler de la PASH ? Non

De la PCGE ? Non

D'un contrat de rivière ? Non

Vous a-t-on demandé d'installer un système d'épuration d'eau ?

Oui, l'information est venue non pas de la commune, mais par le CDH. Les travaux sont faits car j'habite dans une construction neuve et que j'ai eu l'obligation d'installer une microcentrale lors de la construction de ma maison.

Les frais sont très importants, et je n'ai reçu aucune aide, ni communale, ni régionale.

Pourquoi avez-vous accepté de faire ces travaux ?

Parce que c'était obligatoire

Avez-vous vu des travaux dans la commune ?

Non

Savez vous ce qu'est la dépollution tertiaire ?

Oui, oui, c'est au niveau de l'agriculture (rire)

Non, c'est une dépollution chimique (rire)

2. Mr Martin (locataire)

Avez-vous entendu parler de la PASH ? Non

De la PCGE ? Non

D'un contrat de rivière ? Non

Vous a-t-on demandé d'installer un système d'épuration d'eau ?

Oui, on l'a demandé au propriétaire, car c'est une construction neuve.

Avez-vous vu des travaux dans la commune ?

Non

3. Mr De Decker – Matthieu

Avez-vous entendu parler de la PASH ? Non

De la PCGE ? Non

D'un contrat de rivière ? Non

Vous a-t-on demandé d'installer un système d'épuration d'eau ?

Non, pas à ma connaissance.

Avez-vous vu des travaux dans la commune ?

Oui ! Mon allée de 70 mètres est coupée en deux à cause de travaux de la société des eaux. Il y a les mêmes travaux chez mon voisin et il y a des trous partout dans la commune ! Le coût total pour la commune est approximativement de 40 000 euros.

4. Mr Mathieu Vaessen, frère du responsable de l'urbanisme à Jalhay.

Avez-vous entendu parler de la PASH ? Non

De la PCGE ? Non

D'un contrat de rivière ? Oui

Savez vous en quoi cela consiste ?

Oui, c'est bien la dépollution des déchets ménager et industriels (rire)

D'où en avez-vous entendu parler ?

Via les médias, principalement la télé sur les chaînes françaises.

Avez-vous eu une réunion d'information avec votre commune ?

Oui. Il y a eu des réunions organisées par la commune, mais il n'y a pas eu grande mobilisation. Sur 4500 habitants du centre, il devait y avoir seulement 100 personnes qui y allaient. Il y a eu aussi des tracts d'information. Mais les réunions étaient données uniquement le soir, et il était difficile pour moi d'y aller. Mais après cela, l'information est mal passée (on a plus eu de nouvelles suite à ces réunions)

La polémique dure depuis 3 ans, mais je n'ai pas encore fait l'installation, car on ne sait toujours pas si on est dans le collectif ou dans l'individuel. Les microcentrales collectives ne sont pas possibles partout par exemple à cause du relief et en fonctions des décisions de la Région Wallonne.

J'habite la rue principale et il a été récemment décidé que mon habitation faisait partie du collectif. Alors que ce n'était pas le cas il y a quelques mois, puisque j'étais dans les habitations à installation individuelle car j'habite au sommet de la côte. Mon voisin direct lui est sous régime individuel. Les frais s'élèvent plus ou moins à 3000 euros par habitation (6 à 8 EH ndlr). Il y a une aide communale et régionale prévue qui devrait s'élever à plus ou moins 80%. La décision finale a été prise il y a un mois, quant à savoir qui devait mettre quoi comme installation. Cela ne pose aucun problème pour les nouvelles habitations, car nous sommes une commune riche et ça entre dans le frais de construction. Par contre pour les anciennes habitations, à mon avis, le réveil est pour bientôt.

Connaissant les habitants de la commune, ils vont réagir !!! Les gens n'ont pas encore pris conscience des frais que cela allait engendrer.

Est-ce qu'il y a des travaux au niveau de la commune ?

Pas sur Jalhay centre, mais les petites communes dépendantes ont fait des travaux d'installation d'égouts pour pouvoir rentrer dans le collectif.

Est-ce que cela n'empêche pas les nouveaux propriétaires de s'installer à Jalhay ?

Non, je ne sais pas d'où ils sortent tout cet argent. Les nouvelles constructions poussent comme des champignons.

Est-ce que votre région a été choisie à cause du taux de pollution ?

Non, c'est au niveau des EH que le choix s'est fait. On est dans la province de Liège une des communes les moins peuplées. Mais c'est une décision européenne et régionale. Cela n'a rien à voir avec la pollution.

Est-ce que la présence de SPA monopole, ou d'autres industries, ont joué un rôle dans cette décision ?

Non, bien au contraire. On ne peut rien faire sans l'accord de SPA monopole. Même les engrais ou d'autres épandage de pesticide sont contrôlés par l'entreprise, puisqu'ils pompent l'eau sous-terrain de Jalhay et des communes avoisinantes. Et ils ont un droit de veto sur toutes les décisions (urbanisme, ...) sur des kilomètres à la ronde. C'est impressionnant !!!

Ce que nous avons déduit de ces entretiens, c'est que l'information n'a pas toujours si bien circulée que les autorités le prétendaient.

D'après certains, le manque de mobilisation lors de ces réunions est juste du au fait que les habitants n'ont pas encore pris réellement conscience de ce que les autorités leur demandaient. Mais les réactions ne seraient attendre. La réaction des citoyens ne peut pas encore être observée puisque les discussions et décisions quant au type d'installation qui doit être installée ont été clôturées que très récemment.

Nous pouvons aussi remarquer qu'en ce qui concerne les nouvelles habitations, la mise en application a déjà commencé.

En ce qui concerne les subsides, les témoignages sont divergents tant au niveau de leur provenance que de leurs montants. Il serait prévu jusqu'à 80% des frais remboursés, mais en pratique, certaines personnes ayant déjà des microcentrales n'ont rien perçu.

Entretien téléphonique avec Rudy Claudot, responsable de la section locale du CDH.

Comment cela se fait-il que ce soit le CDH qui ait parlé aux habitants de l'obligation de mettre des centrales d'épuration chez eux et non à la commune?

En fait, la section locale du CDH à Jalhay est nouvelle, elle n'a même pas un an. Nous avons vu une opportunité de nous y faire connaître, en menant une action qui à nos yeux était importante et dont les enjeux pour les habitants étaient conséquents. La commune n'a pas bien transmis l'information, à part au niveau de la responsable écolo, Madame Herman. Nous voulions prendre les devants, pour que les gens aient plus de temps pour se préparer aux nouvelles directives.